Déclaration de la CGT Éduc'action à l'installation

de la CAPN des ADJAENES du mardi 17 mars 2015

Dans le prolongement du pacte de responsabilité dont la CGT avait dénoncé les conséquences pour les salariés, le gouvernement a présenté la loi Macron « pour la croissance et l'activité » comme étant un outil essentiel pour casser « les rigidités » qui bloqueraient l'économie française. Ce projet de loi, dont la seule logique est une déréglementation généralisée, renforce les profits des entreprises aux dépens des salaires et de la protection sociale d'une majorité de la population.
La CGT s'oppose à cette loi et à cette politique d'austérité qui imposent la stagnation, voire la baisse des salaires, et des coupes massives dans les dépenses publiques.

Certes, le ministère de l'éducation nationale a consenti une revalorisation uniforme de 5 points d'indices majorés pour les 4 échelles de rémunération de la catégorie C au 1er janvier 2015. En dépit de la réforme de janvier 2014, le salaire minimum ne se situe qu'à 1,2% au-dessus du SMIC.

C'est encore une aumône qui est servi aux personnels. Cette mesure représente 276 euros par an et par agent soit 23 euros par mois, loin de compenser les pertes cumulées de pouvoir d'achat ces dernières années. Depuis 2000, la perte de pouvoir d'achat (au 31/12/2014) s'élève à 230 euros par mois pour un agent à l'échelle 3, 239 euros par mois pour un agent à l'échelle 4, 254 euros par mois pour un agent à l'échelle 5, et à 279 euros par mois pour un agent à l'échelle 6.

De plus, depuis décembre 2010 la contribution retraite rogne un peu plus chaque année sur le pouvoir d'achat (de 21 à 26 euros par mois pour un agent de catégorie C). En clair le gouvernement donne d'un côté pour mieux reprendre de l'autre !

Dans le même temps, des milliers d'emplois publics sont supprimés. Le travail et les qualifications des personnels ne sont pas reconnus par le gouvernement qui organise un recul drastique des promotions et des déroulements de carrière.

Dans les conclusions des travaux sur la modernisation des métiers de l'éducation, présentée par Madame la ministre, il est affirmé la nécessité de « mettre fin à des anomalies administratives de certaines situations individuelles » et de « mettre en adéquation le statut des agents avec les fonctions qu'ils exercent » dans un plan de requalification « ambitieux ». Ce plan « ambitieux » se traduit par une requalification supplémentaire de 300 agents de catégorie C en B. Pour la CGT le compte n'y est clairement pas.

La CGT demande la fin d'une injustice professionnelle : aujourd'hui la grande majorité des ADJAENES exerce des tâches qui relèvent d'emploi de SAENES. Ceci doit se traduire par une reconnaissance des missions et des qualifications :

- une revalorisation de la grille indiciaire, une grille unique par grade ;
- l'intégration des diverses indemnités au traitement ;
- un avancement de grade plus rapide de façon à ce que l'ensemble des personnels puisse atteindre le dernier grade avant de partir à la retraite ;
- un avancement de corps à l'ancienneté et non au mérite ;
- le rétablissement de tous les postes supprimés par la RGPP ;
- le remplacement de tous les congés par la mise en place de titulaires remplaçants ;
- l'intégration de tous les non titulaires et les précaires.

Les ADJAENES sont les premiers à subir la crise. Cette crise est celle du système capitaliste et de la course folle aux profits. Ce n'est donc pas aux agents de la fonction publique d'être sacrifiés sur l'autel de la résorption de la dette publique.

Dans un tel contexte, la CGT Educ-action réaffirme qu'il est possible, nécessaire et juste, de mobiliser les richesses produites pour créer des emplois, revaloriser le pouvoir d'achat, financer toute l'action publique !

Pour y parvenir, il nous faut mettre en échec les politiques aujourd'hui initiées par les pouvoirs publics et le patronat, imposer une autre répartition des richesses, créer les conditions d'un rapport de forces unitaire et le plus large possible, pour imposer la prise en compte de nos propositions.

C'est pourquoi la CGT Educ'action, se félicite du processus de mobilisation interprofessionnelle initié par la CGT, FO, Solidaires, le 9 avril 2015, où salarié-e-s du public et du privé, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi, sont appelés à faire grève et à manifester pour exiger du gouvernement et du patronat de réelles réponses à leurs revendications.